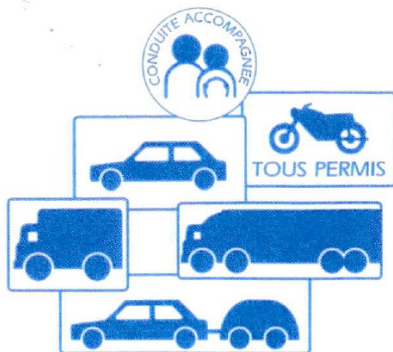




école de conduite DURAND

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A1 /A2

Prérequis :

Le Permis A1 (125), à partir de 16 ans, permet de conduire des motocyclettes légères dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³ et dont la puissance maximum est de 11 kw, soit 15 cv. Pour conduire ce type de véhicule.

Le Permis A2, à partir de 18 ans, permet de conduire des motos de toutes cylindrées, mais dont la puissance est limitée à 35 kw (47 cv). Une fois le permis A2 obtenu, pour obtenir le permis A, il faut attendre une période de 2 ans et effectuer ensuite une formation de 7 heures en auto-école.

Équipement spécifique obligatoire : un casque homologué, une paire de gants certifiés, une veste ou un blouson adapté et une paire de bottes ou de chaussures montantes jusqu'aux malléoles.

Durée/Lieu : 20 heures minimum dont 8h de plateau et 12h de circulation, les entraînements sur piste se font au marché couvert de Carentan (à 2 km du bureau) et pour la circulation sur route (ville, campagne, autoroute).

Formateur : David Ozouf

Modalités de suivi : Fiche de suivi et livret d'apprentissage numérique, feuille d'émargement

Épreuve Théorique MOTO (E.T.M.) :

Vous devez obligatoirement passer le code Moto « ETM » avant de commencer la formation pratique A1/A2. L'entraînement se fait uniquement sur internet avec notre accès prépa code valable 6 mois, Puis il faudra vous présenter à l'examen du code moto ETM.

La formation pratique :

Elle se déroule en 4 grandes compétences, se déclinant en plusieurs sous-compétences et sous-sous-compétences.

Compétence 1 : Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto et ses principaux organes
- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter une position de conduite sécuritaire
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse

- Maîtriser la réalisation du freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- tenir l'équilibre sans et avec passager
- Maîtriser les techniques d'inclinaison
- réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation et les indices utiles
- Positionner le véhicule sur la chaussée
- Adapter l'allure aux situations
- Être en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un trajet en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir
- Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'éco-conduite

Pour une présentation à l'examen de conduite il faut avoir le niveau requis exigée. L'examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière en deux temps : examen plateau et examen circulation.